
PREMIERE TABLE RONDE ANNUELLE SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Abidjan, Chambre de Commerce et d'Industrie, le 29 avril 2009

Allocution de
Monsieur le Chef de Cabinet
Représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs ;
- Monsieur les Responsables du Centre Africain d'expertise en Gouvernance des Organisations (CAGO) et du Cabinet Traoré Bakari Consulting (TBC) ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, en mission à l'extérieur, saluer et remercier tous ceux qui nous font l'amitié d'honorer de leur présence distinguée, **la première table ronde annuelle sur la gouvernance d'entreprise.**

Votre participation à la présente rencontre traduit l'intérêt que vos structures respectives accordent à la Gouvernance, notion qui s'inscrit dans le cadre de la recherche de conditions requises pour un secteur privé plus performant et davantage compétitif.

En effet, la maîtrise des règles de Gouvernance d'entreprise apparaît aujourd'hui comme une question de survie pour toute organisation, notamment, avec le contexte de crise financière internationale aux répercussions encore mal maîtrisées.

Tout comme une économie ne saurait se construire sans un secteur privé dynamique, une entreprise ne saurait prospérer sans une synergie entre les organes sociaux, indispensable pour instaurer la rigueur et l'efficacité dans sa gestion.

La gouvernance des entreprises, en tant que moyen de régulation et de veille, implique donc que chacun des organes dirigeants, notamment, le Conseil d'Administration et la Direction Générale, ainsi que les représentations de travailleurs, joue pleinement les rôles qui leur sont dévolus.

C'est pourquoi, je voudrais saluer les initiateurs de cette rencontre qui permet aux responsables d'entreprises de s'adapter aux approches et stratégies modernes de management, dans un contexte où la concurrence impose l'optimisation de tous les outils de gestion.

**Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Ce salon intervient au moment où notre pays vient de franchir un pas important, dans la mise en place des conditions nécessaires à une relance économique soutenue et durable.

En effet, avec l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTTE, le 31 mars 2009, la Côte d'Ivoire s'engage fortement à déployer d'importants efforts en vue d'aboutir à l'annulation partielle de la dette extérieure et de reprendre les programmes publics d'investissements.

Dans cette perspective, il est important que chaque secteur prenne les dispositions nécessaires pour capitaliser le potentiel existant, afin de s'inscrire dans l'élan de relance économique entamée, après plusieurs années de crise.

Je note, avec intérêt, que les thèmes retenus au titre des panels de discussions tiennent compte de ces enjeux. Ce sont :

- le rôle du Conseil d'Administration des sociétés privées et publiques dans le cadre de la gouvernance d'entreprise ;
- la nouvelle vision des entreprises publiques ;
- les spécificités des entreprises publiques dans le cadre de la Bonne Gouvernance.

Le partage de vos expériences, autour de ces thèmes, contribuera à la promotion de la gouvernance d'entreprise dans notre pays.

**Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,**

La gouvernance d'entreprise, qui s'entend du respect des règles ou de la conformité de la praxis aux normes établies, loin d'être un effet de mode imposé par le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale,

constitue une nécessité vitale pour les entreprises tant publiques que privées.

Ainsi, l'amélioration des performances des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique à laquelle Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances attache une importance de premier ordre, passe, inévitablement la bonne gouvernance.

Dans ce cadre, en application des dispositions législatives et réglementaires, une étude portant sur le contrôle contractuel a été confiée au Cabinet Traoré Bakary Consulting (TBC).

En conformité avec les termes de référence, cette mission, placée sous la supervision de la Direction des Participations et de la Privatisation, a consisté à l'élaboration de conventions et de contrats d'objectifs entre l'Etat de Côte d'Ivoire et quatorze (14) sociétés d'Etat et sociétés à participation financière publique majoritaire.

Les résultats de ces travaux feront l'objet d'une restitution au cours de la présente table ronde.

Il convient de rappeler que les conventions et contrats de performance, qui viendront formaliser les relations entre l'actionnaire-Etat et l'entreprise publique, seront destinés à expliciter les attentes de l'Administration, sous forme d'objectifs et de veiller aux intérêts de l'Etat, en s'assurant des résultats atteints.

Déjà, en 2006, un atelier sur « les missions et obligations » des Administrateurs a permis de nommer un Point Focal chargé de l'assistance aux Administrateurs représentant l'Etat de Côte d'Ivoire, les Directeurs Généraux et les Présidents des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique.

C'est dire combien notre Département est préoccupé par la gouvernance des entreprises publiques, en termes de qualité de gestion, de fonctionnement des organes sociaux, de rétablissement des équilibres financiers, et mieux, de dividendes à réaffecter.

**Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Au regard de la qualité des participants à la présente table ronde, je reste persuadé que vos travaux de réflexion constitueront une base solide à la mise en œuvre d'une gestion saine, performante et efficiente des entreprises, particulièrement, à travers la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances nous charge de vous traduire son soutien et l'importance qu'il attache à cette rencontre dont les recommandations sont fortement attendues par le Gouvernement.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, ouverte, **la première table ronde annuelle sur la gouvernance d'entreprise.**

Merci de votre aimable attention.

KOUAME Y. BERNARD